



**UFAPEC**

Union  
Francophone  
des Associations  
de Parents de  
l'Enseignement  
Catholique

**La « vie scolaire » en ligne  
bientôt généralisée en secondaire ?**

**Un progrès ou un recul  
pour les relations familles-école ?**

France Baie

Analyse UFAPEC  
Juin 2015 N°09.15

## Mots clés :

Bulletins, Evaluations, Scolarité, Décrochage, Communication, Numérique, Vie scolaire, Autonomie, Contrôle, Partenariat, Ordinateur, Internet, Organisation, Relations , Ecole, Parents, Familles , Elèves, Secondaire, Fracture numérique

## Quels enjeux pour notre société ?

L'évolution de notre société pousse les écoles à s'adapter aux nouvelles technologies en adoptant des comportements de communication numérique envers les parents. La mise en ligne de la « vie scolaire » des enfants porte-t-elle atteinte ou améliore-t-elle la qualité des relations familles-école et l'éducation des jeunes?

## Accroche :

Nous sommes dans un virage numérique important! Les écoles utilisent de plus en plus les nouvelles technologies et certaines utilisent déjà, dans le secondaire, le « bulletin d'évaluation » de manière informatisée. Et si les écoles mettaient, dès demain, toute la « vie scolaire » en ligne ? Que se passerait-il ? Cela permettrait-il, oui ou non, d'améliorer le partenariat entre l'école et les familles, de rendre les parents plus responsables et plus actifs, d'être mieux et plus vite informés (notamment quand les parents sont séparés ou si l'élève est interne), d'éviter le décrochage scolaire, de « contrôler son enfant » dans son emploi du temps, de lui mettre la pression ou au contraire de l'aider à être plus autonome et plus efficace dans son apprentissage... ? Quelle relation cela engendrait-il entre les parents, les enfants et l'école ? Et ne faut-il pas aussi penser à la fracture numérique et aux familles qui n'ont pas accès facilement à Internet ?

### UFAPEC :

Avenue des Combattants, 24 - 1340 Ottignies  
Tél. : 010/42.00.50 – Fax : 010/42.00.59  
Siège social : rue Belliard, 23A - 1040 Bruxelles  
[info@ufapec.be](mailto:info@ufapec.be)  
[www.ufapec.be](http://www.ufapec.be)

Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie – Bruxelles



## Introduction

Progressivement, les établissements scolaires utilisent ou envisagent d'utiliser internet pour communiquer le bulletin des évaluations et la « vie scolaire » (Déf. voir Annexe 1) aux parents et aux élèves. Est-ce un progrès ou un recul pour les relations familles-école ? A l'ère où les nouvelles technologies galopent et franchissent des étapes numériques importantes, c'est sans aucun doute le moment de mettre en marche une réflexion de fond. Il est grand temps d'actionner le bouton pause pour se pencher sur ce sujet bien actuel afin de précéder les pratiques. Peut-on anticiper les conséquences positives ou négatives de ce genre de communication? Pour le savoir, nous avons interrogé des établissements scolaires qui se lancent dans ce type de projet numérique, l'asbl Média Animation, des acteurs du monde de l'enseignement sensibilisés à cette approche mais bien évidemment aussi les parents<sup>1</sup>.

## En un clic... accès à la vie scolaire !

Concernant l'informatisation de la « vie scolaire » de nos enfants, nous ne sommes en Wallonie et à Bruxelles, avouons-le, qu'à un stade de balbutiement et de mise en projets<sup>2</sup>. En Flandre et en France, cette pratique est beaucoup plus répandue ! (Voir Annexe 2). Certaines écoles utilisent déjà le bulletin informatisé mais techniquement, les établissements pourraient aller beaucoup plus loin dans leurs démarches et utiliser les logiciels pour y mettre plus d'informations, notamment toutes les informations concernant la « vie scolaire » de l'enfant afin que celles-ci soient accessibles à tout moment par les parents et les élèves. Cette démarche est encore rare. Mais les réflexions avancent en la matière...

## Des écoles en projet

Au Collège Notre-Dame de Bellevue de Dinant, l'informatisation de la communication envers les parents se voit pousser des ailes. Monsieur Koene, directeur, et Madame Rémy, responsable du projet numérique, nous en disent plus : « *Pour l'instant, les bulletins sont informatisés pour les enseignants (mise en place par la société « Bulluc<sup>3</sup>») mais les parents n'ont pas un code d'accès personnel en ligne. Nous souhaitons aller dans ce sens et y inclure tout ce qui touche à la scolarité de l'élève. Nous avons également une plateforme « Bibliomobilis » où les élèves peuvent y trouver des cours en ligne. Nous espérons pouvoir démarrer notre projet en 2015-2016 en commençant par le bulletin puis en y intégrant progressivement d'autres renseignements. A l'heure actuelle, l'association de parents et le*

---

<sup>1</sup> Pour connaître l'avis des parents au sujet de la « vie scolaire » en ligne, l'UFAPEC a organisé une animation sur le sujet pour les parents de la Régionale du Brabant-wallon (21 mai 2015) et a participé à un Conseil de Participation organisé par l'Institut Notre Dame de Joie – Ecole de l'enseignement spécialisé à Bruxelles (5 juin 2015).

<sup>2</sup> « *Il s'agit d'une méthode testée en ce moment dans 23 écoles de Bruxelles et de Wallonie* »-

[http://www.rtb.be/info/regions/detail\\_fini-les-bulletins-classiques-place-a-l-evaluation-continue-sur-internet?id=8550098](http://www.rtb.be/info/regions/detail_fini-les-bulletins-classiques-place-a-l-evaluation-continue-sur-internet?id=8550098) – lien vérifié 10 mars 2015

<sup>3</sup> <http://www.bulletinscolaire.be/bulluc> - lien vérifié le 14 mars 2015

*Conseil de participation n'ont pas participé au projet mais ils seront consultés dans la mise en application pratique »<sup>4</sup>.*

Au Lycée du Berlaymont à Bruxelles, depuis plus de 7 ans maintenant, les bulletins sont rédigés et traités par « mesbulletins.net. »<sup>5</sup>. Depuis 3 ans, les parents peuvent accéder à certaines périodes fixées par l'école à la version électronique de ce qui est distribué aux élèves ou aux réunions des parents. Monsieur Dehon, directeur des humanités, désire lui aussi développer le projet en utilisant un nouvel outil mais il nous parle surtout de prudence: *« L'année scolaire prochaine, nous utiliserons l'outil Smartschool pour gérer nos bulletins. Si le système permet une consultation quasi journalière des résultats par les parents, nous ne pouvons pas encore nous prononcer sur les impacts de cette mise en oeuvre. En effet, cela pourrait nuire à la relation entre les parents, l'école et leur enfant. Après une phase test d'un an, nous réviserons (ou non) notre intention en la matière. L'association de parents et le Conseil de Participation ont été informés à chaque étape de la maturation du projet pédagogique. Ils ont pu déposer leur point de vue, je pense que cet outil permettra de responsabiliser chacun dans son champ de compétences »<sup>6</sup>.*

## **Responsabilisation partagée**

Monsieur Lachapelle<sup>7</sup>, Conseiller « Cellule Enseignement secondaire » au cabinet de la Ministre de l'Éducation Joëlle Milquet et ancien chef d'établissement de l'Institut Saint-André à Charleroi a aussi son avis sur la question: *« Ces dernières années, des établissements ont opté pour l'informatisation des bulletins. Les membres du personnel (profs, éducateurs, préfet d'éducation, etc.) remplissent le bulletin soit directement sur une plate-forme sécurisée (interne ou externe), accessible par internet et donc ils peuvent le faire de chez eux mais la plupart des écoles impriment les bulletins et en donnent une version papier. Les systèmes permettent aussi d'archiver les bulletins, ce qui est un gain de temps et d'espace et aussi d'envoyer une copie PDF aux parents qui en font la demande. Ces bulletins en ligne (et/ou vie scolaire) peuvent permettre un suivi plus immédiat des résultats. A ce propos, il faut évidemment voir si ces bulletins seront disponibles au fur et à mesure des évaluations formatives ou certificatives ou s'ils le seront comme les bulletins papier, 4 à 5 fois par an. L'avantage de la « vie scolaire » en ligne est que l'élève ne peut plus rien cacher à ses parents et les parents peuvent réagir plus vite. Le désavantage qu'il pourrait y avoir avec ce type de pratique serait la perte du lien relationnel avec son enfant et la perte de la confiance parents-enfants. Il est important que les parents s'intéressent à ce que font les enfants à l'école. Le contact physique est important, même dans une société ou une cellule familiale qui se dématérialise de plus en plus»<sup>8</sup>.*

Pour Monsieur Dehon : *« Mettre la vie scolaire en ligne permet aux parents de disposer des résultats de leur enfant avant les réunions avec les enseignants. Cela permet ainsi, dans la majorité des cas, de pacifier la relation avec l'enseignant. Les parents viennent alors chercher*

---

<sup>4</sup> Interview effectuée par France Baie, le 16 mars 2015

<sup>5</sup> <https://www.mesbulletins.net/> - lien vérifié le 6 mai 2015

<sup>6</sup> Interview effectuée par France Baie, le 24 mars 2015

<sup>7</sup> <https://be.linkedin.com/in/claudelachapelle> - lien vérifié le 6 mai 2015

<sup>8</sup> Interview effectuée par France Baie, le 2 avril 2015

*des réponses plutôt que d'exposer des ressentis ou réagir « sans réfléchir ». Il ajoute que : « le bulletin électronique permet une responsabilisation partagée de l'éducation de l'enfant. Les parents sont à même d'avoir les informations sous la main et de jouer leur rôle en la matière. La transparence des communications est importante. Les parents, l'élève et l'école redeviennent des partenaires, tout en gardant les spécificités de chacun...».*

Madame Rémy ajoute : *« l'avantage de cette « vie scolaire » en ligne est de favoriser un meilleur suivi des parents, une collaboration école-famille améliorée. Nous désirons évoluer avec notre temps dans un souci d'efficacité ».*

Paul de Theux de l'asbl Média-Animation<sup>9</sup> dont le rôle est de faire de l'éducation aux « médias », insiste, quant à lui sur le contexte et sur la nécessité de ne pas sortir le jeune du processus : *« Il me semble qu'il faut voir dans quel contexte cette pratique s'inscrira. Si les parents peuvent percevoir chaque résultat dans le contexte d'une moyenne et accompagné d'informations interprétatives, cela peut-être positif. Mais il faudrait aussi voir comment intégrer le jeune dans ce dispositif. Habituellement, il remet le bulletin à ses parents après l'avoir reçu lui-même et peut donner son interprétation. Il faudrait qu'il soit au moins informé en même temps que ses parents et avoir l'occasion d'interagir avec ses professeurs»<sup>10</sup>.*

## **Un débat du côté des parents**

Il semblerait que les parents que nous avons interrogés, trouvent cette informatisation intéressante car cela leur permettrait de pouvoir jouer presque en temps réel des résultats scolaires, des devoirs à faire et d'avoir un meilleur suivi ou regard sur le travail des enfants, d'anticiper les échecs, d'avoir une vue d'ensemble sur le travail à faire, de connaître les heures de fourche et le planning des journées, de consulter les documents ou livres à lire pour les devoirs... Cependant, beaucoup utilisent le mot « prudence ».

Pour les parents ayant des enfants qui ont des troubles d'apprentissage, la « vie scolaire » en ligne peut être également une solution intéressante: *« Mon fils est depuis cette année en école privée qui met la vie scolaire en ligne. Et quel soulagement pour tous! Lui en premier de se savoir suivi et nous aussi, car enfin on peut l'accompagner et mettre le cadre à la maison si besoin. Pour les gamins qui cherchent toutes les stratégies pour éviter le travail, c'est indispensable. Dans son ancienne école, mon fils a été véritablement en décrochage scolaire, avec un journal de classe resté vide pendant les deux années qu'il a suivies. Dans ces conditions, que pouvons-nous faire en tant que parents pour aider ? Rien ! On a ainsi assisté, impuissants, au décrochage scolaire de notre enfant »,* affirme Françoise, maman d'un enfant TDA/H<sup>11</sup>. *« Je rejoins l'avis de Françoise »* ajoute Marie. *« Je trouve qu'avoir la vie scolaire en ligne et surtout le journal de classe en ligne est génial pour les familles et surtout pour celles dont l'enfant est en enseignement spécialisé ! Notre enfant éprouve des difficultés à s'organiser par lui-même et cela pourrait nous aider...».*

---

<sup>9</sup> ASBL partenaire de l'UFAPEC- <http://www.media-animation.be/> - lien vérifié le 5 mai 2015

<sup>10</sup> Interview effectuée par France Baie, le 25 mars 2015

<sup>11</sup> Trouble de l'Attention avec ou sans Hyperactivité

Pour épauler les parents séparés, Jehanne nous dit aussi que la « vie scolaire » en ligne pourrait être bien précieuse. Cela permettrait, en effet, aux deux familles d'être mieux informées, sans conflits et en toute transparence. Le même argument peut valoir pour les familles d'accueil<sup>12</sup>.

## Fracture numérique

Certains parents sont plus mitigés quant à cette informatisation et se soucient de la fracture numérique que cela peut occasionner entre les parents. Pour Albert : « *Il y a encore des parents qui ne sont pas ou mal informatisés, on va créer encore plus de disparités !* ». Les arguments de l'association « Changement pour l'égalité »<sup>13</sup> que nous avons interrogée<sup>14</sup> à ce sujet vont dans le même sens : « *Il persiste en Belgique et dans de nombreux pays développés une fracture numérique. Comment l'école va-t-elle s'assurer que toutes les familles ont un accès à internet et un ordinateur ?* ». Pour Gaëlle, maman et enseignante en secondaire, cet argument est un faux problème : « *Internet s'est démocratisé !* ». Pourtant Jasmina, une élève que nous avons rencontré au Conseil de participation<sup>15</sup>, s'inquiète : « *Chez moi, il n'y a pas d'ordinateurs. Comment vais-je faire pour consulter mes notes ?* »... Selon le service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale<sup>16</sup> : « *Les chiffres confirment qu'un fossé numérique reflétant les inégalités sociales subsiste en Belgique. On constate une nette différence dans l'utilisation d'Internet et la possession d'un ordinateur selon le niveau de formation, le statut professionnel, l'âge, le sexe et la région. Un élément positif est toutefois à signaler : la fracture numérique semble se résorber* ». Le service ajoute : « *Le pourcentage de la population qui n'a jamais employé un ordinateur est plus élevé en Wallonie (15%) que dans le reste du pays (13% en Flandre et 10% à Bruxelles)* ». Or, en Wallonie, selon le baromètre TIC 2014<sup>17</sup> qui se base sur l'année 2013, on assiste à une belle progression du nombre de foyers ayant adopté Internet. En effet, 82% des ménages ont connecté leur domicile à Internet. « *Plus de 4 ménages sur 5 ont connecté leur domicile à Internet. Les tablettes tactiles et les smartphones sont de plus en plus utilisés comme terminaux d'accès à Internet au domicile* »... « *17% des ménages disposent d'un système 3 ou 4G permettant de connecter leur ordinateur à Internet partout en Belgique* ». Au regard de ces chiffres, on peut donc imaginer et espérer que dans un proche avenir cette fracture numérique diminuera. L'accès et l'égalité de tous envers les nouvelles technologies est une priorité. Notre société doit également veiller à mettre à disposition des parents des lieux publics tels que les bibliothèques, les EPN<sup>18</sup>,... afin qu'ils puissent facilement se connecter à Internet.

---

<sup>12</sup> Familles d'accueil au sens de l'aide à la jeunesse – Voir aussi notre étude sur le sujet : F. BAIE : « Quelle place pour les familles d'accueil dans les relations parents-école ? » (26 août 2014)- <http://www.ufapec.be/nos-analyses/1314-familles-d-accueil/>- lien vérifié le 6 mai 2015

<sup>13</sup> <http://www.changement-egalite.be/> - lien vérifié le 28 mai 2015

<sup>14</sup> Interview de Benoît Roosens et Sandrine Grosjean (Changement pour l'égalité) réalisée par France Baie, le 28 mai 2015

<sup>15</sup> Conseil de Participation de l'Institut Notre Dame de Joie – 5 juin 2015 -Bruxelles

<sup>16</sup> [http://www.luttepauvrete.be/chiffres\\_fosse\\_numerique.htm](http://www.luttepauvrete.be/chiffres_fosse_numerique.htm) - lien vérifié le 28 mai 2015

<sup>17</sup> <http://www.awt.be/web/dem/index.aspx?page=dem,fr,b14,cit,010#ancree0> – lien vérifié le 28 mai 2015

<sup>18</sup> Espace public numérique

## Tension entre contrôle et autonomie

Dans les arguments en défaveur de la « vie scolaire » en ligne, on retrouve aussi l'idée que cette pratique pourrait casser la liberté des enfants, freiner leur autonomie, ne pas les préparer à s'organiser seuls, les étouffer, les couvrir à excès... Albert explique : « *Je crois que notre société aujourd'hui est en mode « sécuritaire », on a tendance à vouloir tout contrôler, à vouloir tout piloter, à vouloir tout surveiller à distance... sa maison... son chien... sa voiture... son enfant... ! Je me demande si les enfants n'ont pas droit à une certaine forme de liberté ?* ».

Pour Cristina, la « vie scolaire » en ligne ne devrait pas être uniformisée ni généralisée mais pouvoir être utilisée sur demande... : « *Pour un enfant qui part en cacahuète, je crois que cela peut être très intéressant d'avoir accès à tout moment à son dossier scolaire mais je crois qu'il faut être très prudent parce que pour les autres cela peut être très frustrant de se sentir contrôlés. A un moment donné, il faut pouvoir les lâcher ! Dans l'enseignement supérieur ou à l'unif, on n'ira plus tout contrôler !* ».

Françoise n'est pas du même avis et pense que la « vie scolaire » en ligne pourrait apporter un cadre à nos enfants : « *Notre société a l'utopie parfois de penser qu'il faut laisser l'enfant se chercher (au risque de se perdre) ou parce que le cadre fait appel à la notion d'autorité qui est de moins en moins populaire. Pour moi, le cadre, à condition qu'il soit bienveillant, est indispensable et vital pour la bonne construction d'un enfant ou d'un ado. C'est ce qui manque cruellement dans certaines écoles* ».

Benoît Roosens et Sandrine Grosjean de « Changements pour l'égalité » font également remarquer cette tension entre contrôle et autonomie : « *D'une part on attend du jeune élève qu'il devienne de plus en plus autonome au fur et à mesure du secondaire. Il doit apprendre à gérer son temps, son travail, se faire le messenger de demandes/de communications éventuelles, à communiquer ses résultats. D'autre part, le jeune n'est pas majeur, il est sous la responsabilité des parents ou de l'adulte responsable. Cette responsabilité nécessite un certain contrôle. Or, la vie scolaire en ligne permettrait d'avoir accès à toute une série d'informations (gestion du temps, bulletin, ...) dont normalement seul l'élève était le messenger avec les objectifs que l'on sait. Dès lors, n'y a-t-il pas un risque de glisser vers plus de contrôle au détriment d'une co-construction de l'autonomie et de la responsabilisation ?* »

Certains parents craignent aussi que cela occasionne beaucoup de travail supplémentaire aux enseignants car ils devront remplir sans arrêt cette vie scolaire en ligne.

Il ne faudrait pas non plus que la vie scolaire en ligne ne fasse plus venir les parents à l'école. Sannae, enseignante<sup>19</sup>, s'inquiète : « *Comme les parents auront déjà beaucoup d'informations via Internet, voudront-ils encore chercher les bulletins et rencontrer les professeurs ?* ».

---

<sup>19</sup> Conseil de Participation de l'Institut Notre Dame de Joie – 5 juin 2015 -Bruxelles

De manière générale, les parents insistent fortement sur l'importance du relationnel qui doit être maintenu envers et contre tout. Si la vie scolaire en ligne devrait se généraliser, les parents désirent que les contacts avec les professeurs et avec l'école ne chutent pas. Cécile explique : *« Il ne faudrait pas que l'école croit que parce qu'elle communique de manière informatisée cela suffise... En tant que parents, nous avons besoin des réunions parents-professeurs ! »*.

Les parents voudraient que cet « vie scolaire » en ligne soit considérée comme un outil aidant à améliorer les relations famille-école. William : *« Je serais a priori favorable à cette pratique mais je la prendrais comme outil de discussion avec les enfants... pour faire le bilan de la semaine... pour savoir ce qui s'est passé... Il faut utiliser cet outil à bon escient ! »*. Pascale ajoute : *« Il ne faut pas voir cet outil comme un instrument de surveillance, de contrôle permanent ni comme un outil de compétition en comparant sans cesse les points de ses enfants avec la moyenne de la classe mais plutôt comme un outil de dialogue avec son enfant et avec les enseignants »*.

## Faut-il uniformiser ?

La majorité des écoles en Belgique vont peut-être changer, dans les prochaines années, leurs habitudes et leurs manières de travailler et être intéressées d'avantage aux bulletins informatisés et permettre l'accessibilité de la « vie scolaire » en ligne. Mais faut-il pour autant uniformiser ou imposer ce changement ? Monsieur Lachapelle nous donne son point de vue : *« Personnellement, je ne suis pas favorable à l'uniformisation, il y va de l'autonomie pédagogique des établissements, avec son projet éducatif et pédagogique, même si les évaluations deviendront progressivement « standardisées » (externes). Les chemins des apprentissages sont et doivent rester variés et l'évaluation formative tout au long des apprentissages doit être adaptée »*.

Lorsque l'on pose la question à Monsieur Dehon s'il pense que la majorité des écoles en Belgique vont changer, dans les prochaines années, leurs habitudes et leurs manières de travailler et être intéressées d'avantage à mettre la « vie scolaire » en ligne, il nous répond : *« Le changement ne fait pas partie de l'ADN de l'enseignement... Je l'espère, mais sans doute à une vitesse peu significative »*.

## Conclusion

La question de la mise en ligne de la « vie scolaire » est, nous l'avons vu, un enjeu sociétal capital. *« Nous sommes dans un moment de passage, de transition vers le numérique et l'école ne peut rater ce virage ! »*<sup>20</sup>. L'école doit vivre avec son temps et utiliser les outils informatiques existants. Cette transition numérique fait partie des sujets à explorer plus en profondeur. Pour l'UFAPEC, il est évident qu'il ne faut pas aller contre son temps.

---

<sup>20</sup> Monsieur Claude Lachapelle, conseiller de la Ministre Joëlle Milquet – Interview du 2 avril 2015 réalisée par F. Baie



L'UFAPEC pointe cependant deux éléments importants qui ressortent des témoignages des parents et auxquels il faut être vigilant afin de permettre aux relations familles-écoles de bien s'épanouir. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre l'autonomie et le contrôle des enfants ; et de faire attention particulièrement aux familles qui ne pourraient pas avoir un accès à un ordinateur et à Internet.

Soucieuse de la qualité des relations familles-école, l'UFAPEC affirme que l'utilisation de la « vie scolaire » en ligne ne doit pas empêcher les contacts directs entre les parents et les enseignants,... Même si notre société s'est fortement informatisée, le relationnel, le contact humain direct joue et jouera encore et toujours une place prépondérante dans la cour des parents !

L'UFAPEC pense également qu'un tel type de débat mérite d'être abordé en association de parents ou en Conseil de participation avant de décider d'installer la « vie scolaire » en ligne dans l'école. L'UFAPEC souhaite que les Conseils de participation « *deviennent de vrais lieux de dialogue et d'échanges* »<sup>21</sup> où de tels sujets peuvent être librement débattus dans l'intérêt et l'épanouissement des enfants.

**Désireux d'en savoir plus ?**

**Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.**

---

<sup>21</sup> Mémoire UFAPEC 2014 – Le partenariat école-famille – P.10

# Bibliographie

Mémoire UFAPEC 2014 – Le partenariat école-famille – P.10 - <http://www.ufapec.be/politique-scolaire/memorandum/memorandum-2014/> - lien vérifié le 3 juin 2015

## Interviews :

- Interview effectuée par France Baie (16 mars 2015) de Monsieur Koene, directeur, et Madame Rémy, responsable du projet numérique du Collège Notre-Dame de Bellevue de Dinant
- Interview effectuée par France Baie (24 mars 2015) de Monsieur Denis Dehon, directeur des humanités du Lycée du Berlaymont à Bruxelles
- Interview effectuée par France Baie (25 mars 2015) de Monsieur Paul de Theux de l'asbl Média-Animation
- Interview effectuée par France Baie (2 avril 2015) de Monsieur Claude Lachapelle, Conseiller « Cellule Enseignement secondaire » au cabinet de la Ministre de l'Éducation Joëlle Milquet et ancien chef d'établissement de l'Institut Saint-André à Charleroi
- Interview effectuée par France Baie (28 mai 2015) de Monsieur Benoît Roosens et Madame Sandrine Grosjean (Changement pour l'égalité)
- Interviews des parents : Pour connaître l'avis des parents au sujet de la « vie scolaire » en ligne, l'UFAPEC a organisé une animation sur le sujet pour les parents de la Régionale du Brabant-wallon (21 mai 2015) et a participé à un Conseil de Participation organisé par l'Institut Notre Dame de Joie – Ecole de l'enseignement spécialisé à Bruxelles (5 juin 2015).

## Sites :

[http://www.rtb.be/info/regions/detail\\_fini-les-bulletins-classiques-place-a-l-evaluation-continue-sur-internet?id=8550098](http://www.rtb.be/info/regions/detail_fini-les-bulletins-classiques-place-a-l-evaluation-continue-sur-internet?id=8550098) – lien vérifié 10 mars 2015

<http://www.bulletinscolaire.be/bulluc> - lien vérifié le 14 mars 2015

<https://www.mesbulletins.net/> - lien vérifié le 6 mai 2015

<https://be.linkedin.com/in/claudelachapelle> - lien vérifié le 6 mai 2015

<http://www.media-animation.be/> - lien vérifié le 5 mai 2015

<http://www.ufapec.be/nos-analyses/1314-familles-d-accueil/> - lien vérifié le 6 mai 2015

<http://www.changement-egalite.be/> - lien vérifié le 28 mai 2015

[http://www.luttepauvrete.be/chiffres\\_fosse\\_numerique.htm](http://www.luttepauvrete.be/chiffres_fosse_numerique.htm) - lien vérifié le 28 mai 2015

[http://www.awt.be/web/dem/index.aspx?page=dem\\_fr\\_b14\\_cit\\_010#ancre0](http://www.awt.be/web/dem/index.aspx?page=dem_fr_b14_cit_010#ancre0) – lien vérifié le 28 mai 2015

<http://cursus.edu/institutions-formations-ressources/technologie/23547/repertoire-applications-gestion-vie-scolaire/#.VUcvjPC3HNI> – lien vérifié le 4 mai 2015

<http://news.microsoft.com/fr-be/lappli-smartschool-desormais-disponible-gratuitement-sur-windows-store/> - lien vérifié le 10 mars 2015

<sup>1</sup> <http://www.omt-viescolaire.fr/accueil.html>

## Annexe 1:

### Qu'est-ce que la « vie scolaire » ?

Ce terme plus habituellement utilisé dans les lycées français résume cependant parfaitement bien ce que certains établissements de Belgique entendent rendre accessible, facile et transparent aux parents et enfants par voie numérique.

*« En France, on désigne sous l'appellation de "Vie scolaire" toutes les tâches incombant majoritairement au Conseiller Principal d'Education (CPE) et aux surveillants, en relation avec les enseignants et l'équipe administrative. La dénomination et l'attribution des tâches changent selon les pays mais partout, elles assurent le bon fonctionnement de l'établissement d'enseignement. Concrètement, le relevé des absences, la gestion des notes, l'information aux familles, la répartition des groupes dans les salles, la gestion des emplois du temps... font partie de ces tâches. De nombreuses applications informatiques, accessibles sur poste ou en ligne, facilitent la vie des responsables de la Vie scolaire. Ces applications sont de plus en plus fréquemment intégrées sous forme de modules aux ENT (Environnements Numériques de Travail) qui fournissent des services aux enseignants et aux élèves..»<sup>22</sup>.*

---

<sup>22</sup> <http://cursus.edu/institutions-formations-ressources/technologie/23547/repertoire-applications-gestion-vie-scolaire/#.VUcvjPC3HNI> – lien vérifié le 4 mai 2015

## Annexe 2 :

### En Flandre

Ce système de communication informatisé permet aux enseignants de communiquer avec les parents, de fixer des rendez-vous avec les parents et de partager les bulletins, les horaires de cours, les exercices supplémentaires ou des tests numériques. Il propose aussi des forums de discussion. Les élèves y retrouvent également leur journal de classe. En Flandre, ce système devient la panacée. « *En Flandre, neuf écoles sur dix de l'enseignement secondaire utilisent d'ores et déjà Smartschool alors que l'intérêt manifesté pour cette plateforme numérique augmente progressivement dans les écoles wallonnes* »<sup>23</sup>.

### En France

En France, « *5000 établissements et plus de 100 000 enseignants utilisent les produits Axess-OMT* »<sup>24</sup> qui permettent également ce genre de communication scolaire en ligne. Les logiciels Axess-OMT ont pour vocation de couvrir les besoins de tous les professionnels du collège et du lycée... 5000 établissements secondaires s'ouvrent aux nouvelles technologies pour informer, échanger avec les parents et travailler plus efficacement par le moyen d'un simple navigateur Internet. Les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant plus régulièrement, devoirs, correspondance, notes, appréciations, absences, les élèves consultent également leurs notes, leurs absences et les changements d'emploi du temps... La direction informe en direct les familles, les professeurs, les élèves et toutes les personnes inscrites,... et l'établissement conserve en interne l'administration du système, les impressions en volume et les statistiques.

---

<sup>23</sup> <http://news.microsoft.com/fr-be/lappli-smartschool-desormais-disponible-gratuitement-sur-windows-store/>

- lien vérifié le 10 mars 2015

<sup>24</sup> <http://www.omt-viescolaire.fr/accueil.html>